

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-574/SG/ESJ fixant la date des examens et concours du Corps territorial de l'Enseignement public du 1° degré pour l'an- née 1971.

n° 71-574/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

16 avril 1971

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1971

Date du numéro

10 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° ». — Les dates des examens et concours du corps territorial de l'Enseignement public du 1° degré sont fixée comme suit : certificat d'aptitude pédagogique (épreuves théoriques) jeudi 13 mai 1971; certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (épreuves théoriques) : jeudi 13 mai 1971: certificat élémentaire de fin d'études normales : du lundi 16 mai au samedi 22 mai 1971 : concours d'admission à la section normale : le lundi 27 septembre 1971 et le mardi 28 septembre 1971.

Art. 2

—les registres d'inscriptions pour les examens du certificat d'aptitude pédagogique et du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique seront ouverts au bureau pédagogique du Service de l'Enseignement du 1° degré. du mardi 20 avril 1971 au mardi 11 mai 1971 inclus. Les candidats éventuels pourront retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de leur dossier et la liste des pièces à fournir, à partir du lundi 19 avril 1971 au Service de l'Enseignement du 1° degré.

Art. 3

— L'examen du certificat élémentaire de fin d'études normales est réservé aux élèves instituteurs régulièrement inscrits à la section normale. Un état de candidature sera établi par la directrice de la Section normale et adressé au Service de l'Enseignement du 1° degré auquel il devra parvenir le jeudi 13 mai 1971 au plus tard.

Art. 4

Le registre d'inscription pour le concours d'entrée à la section normale sera ouvert au bureau pédagogique du Service de l'Enseignement du 1° degré du lundi 30 août 1971 au samedi 18 septembre 1971. Les candidats éventuels pourront retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de leur dossier et la liste des pièces à fournir à partir du lundi 15 juin 1971 au Service de l'enseignement du 1er degré.